



Pré-qualification Métiers de la petite enfance



OBJECTIFS DE FORMATION

- Acquisition, développement, consolidation de compétences professionnelles et sociales
- Acquisition d'une autonomie et des prérequis indispensables pour entrer en formation qualifiante de niveau 3 (CAP/BEP)
- Confirmation du choix d'orientation en formation qualifiante

DURÉE

- 310 heures en centre

PUBLIC

La formation s'adresse aux demandeurs d'emploi et aux publics de faible niveau de qualification ayant fait l'objet d'une prescription par une structure d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement

Elle est destinée aux personnes désirant s'investir durablement dans le champ de la petite enfance ou de l'accompagnement de personnes dépendantes

L'action de formation est dimensionnée pour accueillir entre 12 et 14 participants en présentiel.

Elle est proposée également en blended learning.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, accompagnement par un Référent Handicap

OUTILS /METHODES PÉDAGOGIQUE

Formation en présentiel collectif ou en blended learning. En APP : autoformation accompagnée. Alternance d'apports théoriques et d'exercices de mise en situation ; études de cas, pédagogie interactive basée sur l'échange entre participants ; utilisation de supports vidéo ; mises en situation filmées et débriefées ; Interventions de professionnels

VALIDATION

Evaluations :
Diagnostic : lors de la phase de recrutement
Initiale : au démarrage de l'action
Formatives : tout au long de l'accompagnement
Attestation de formation et de compétences

PRÉREQUIS

Présenter un projet professionnel validé dans le secteur des services à la personne, **orienté dans le secteur de la petite enfance**

- Disposer des compétences nécessaires pour suivre une formation de niveau 3 (CAP/BEP) c'est-à-dire, lire et écrire et communiquer oralement en français
- Faire preuve de capacités relationnelles
- Pouvoir travailler en horaires décalés
- Avoir une capacité d'organisation pour une disponibilité sur les heures de formation

Modalités et délais d'accès

- Réunions d'informations collectives (*voir dates dans la rubrique actualité de notre site*)
 - test de positionnement
 - entretien individuel de motivation
- Confirmation d'inscription 48h après l'entretien individuel

Coût de la formation

Prix de la formation pour le titre : **4 030,00 € net** de taxes, comprenant les frais pédagogiques et, le suivi de l'action. Nos Conditions Générales de Vente sont disponibles à l'adresse : <https://oka-formation.fr/cgv/>
Groupe et formation intra : nous consulter

Contact

OKA FORMATION

0594 22 85 34
contact@oka-formation.fr

PROGRAMME

▪ Phase d'Accueil

- Présentation de la formation et remise des documents d'information et administratifs
- Présentation des intervenants, du coordinateur pédagogique, de l'assistante administrative
- Rappels des objectifs de la formation et de l'individualisation des parcours
- Mise en cohésion du groupe à travers de jeux de présentations

▪ Apprendre à apprendre

- Développer ses capacités d'apprentissage (capacités cognitives et raisonnement logique)
- Développer ses méthodes de travail
- S'organiser, gérer son temps

Compétences clés en lien avec le secteur

- Lexique professionnel
- Ecrits professionnels
- Communication orale (explicitation, argumentation...)
- Calculs professionnels en lien avec le métier

Connaissances associées

- Connaissance du secteur, de l'environnement professionnel, du métier et du statut de salarié du particulier employeur, des formations qualifiantes accessibles
- Connaissance de soi
- Ateliers professionnels
- Notions de base pour l'accompagnement des jeunes enfants (maladie infantiles, jeux d'éveil, alimentation, hygiène)
- Approfondissement de thématiques relatives à ce métier (stades de développement, familles d'aujourd'hui, bientraitance/maltraitance...)

Mise en situation professionnelles

- Cette période de deux semaines doit concourir au développement de compétences professionnelles et sociale et à confirmer le choix d'orientation du bénéficiaire en formation qualifiante.
- Un entretien tripartite (formateur, tuteur et tuteuré) permet de définir les objectifs d'évolution professionnelle du tuteuré et d'élaborer un plan d'action pour les atteindre.

▪ Bilans

- Bilan intermédiaire
- Bilan final